



Se marier civilement dans 2 pays

Par **Sputnikessy**, le **29/06/2009** à **03:39**

Bonjour,
Je voudrais savoir s'il est possible de se marier civilement en Irlande (pays où je vis actuellement) (ou autre comme Las Vegas) puis en France? Je souhaiterais me marier cette année avec mon fiancé (car il pourra obtenir un permis de travail plus facilement) et me marier en France l'année prochaine (mairie + église) avec nos familles et amis.
Merci par avance
S.